

Charte culturelle du THEATRE DU PEUPLE / Maurice Pottecher

document établi le 23 Janvier 2016

En guise de préambule :

Ce texte prétend résumer en quelques pages le vaste projet que porte l'Association du Théâtre du Peuple-Maurice Pottecher, depuis ses valeurs fondatrices jusqu'à ses ambitions pour l'avenir, telles qu'elle veut les confier durant quelques années à un(e) artiste, futur(e) directeur/trice. Il tente de nommer les axes fondamentaux dont tout projet de direction doit tenir compte, ou mieux : reprendre à son compte, selon sa manière propre. Nous renvoyons le lecteur évidemment à la lecture du livre « Le Théâtre du Peuple de Bussang, cent vingt ans d'histoire » de Bénédicte Boisson et Marion Denizot (Ed. Actes Sud), autrement plus riche et détaillé quant à l'analyse des enjeux portés par ce lieu emblématique.

1 – Un patrimoine vivant pour le théâtre populaire :

Initié en 1895, le Théâtre du Peuple est d'abord l'œuvre d'un artiste, Maurice Pottecher, poète « engagé », nourri des idéaux de la gauche humaniste de son époque, convaincu que l'art ne doit être la propriété d'aucune élite, mais au contraire un geste de rassemblement et de partage pour tous, quelque soit leur diversité sociale et culturelle, associés par l'idéal d'une même devise (inscrite au fronton du cadre de scène) : « Par l'Art, pour l'Humanité ».

Maintenant plus que jamais, le Théâtre du Peuple doit défendre un théâtre d'Art pour tous à dimension humaniste, qui suscite le regard critique et l'imaginaire, un théâtre émancipateur qui, pour parler du monde, se confie aux pouvoirs révélateurs de l'écriture dramatique : il faut à Bussang la force des mots, la vision des grands poètes d'hier et d'aujourd'hui pour mieux regarder notre présent tel qu'il va ou ne va pas, pour le réinventer, le ré-enchanter peut-être.

Autre geste fondateur et étonnant pour l'époque : Pour mettre en acte son projet, Maurice Pottecher, jeune poète vite reconnu par ses pairs, quitte les fastes et les dérives de la vie culturelle parisienne et retourne à son village natal, au fond d'une vallée des Vosges. Il s'agit pour lui d'aller au plus près d'un « peuple » encore vierge de toute référence artistique et de créer pour lui, avec lui, les œuvres qui le toucheront et lui permettront de s'élever au-dessus de lui-même (cette mission que s'octroie le Poète n'étant pas dénuée du paternalisme de l'époque). Il écrira ainsi durant une cinquantaine de pièces, toutes créées au « Théâtre du Peuple » : une immense bâtisse de bois pouvant accueillir près de 1000 personnes, posée en plein champ au pied d'une colline, édifiée grâce au savoir-faire des ouvriers menuisiers charpentiers de Bussang.

Ce qui était en soi un pari fou connut très vite un succès immédiat, d'abord local puis national. Et pour tous ceux que l'utopie du « théâtre populaire » taraudait, le Théâtre du Peuple de Bussang, par son aura et sa longévité, devint LA référence, la première pierre posée sur la longue route de « la décentralisation théâtrale », qui prit vraiment son essor après 1945 et continue, contre vents et marée, à irriguer notre pays.

2 – Des amateurs pour des spectacles de haute exigence artistique :

D'emblée, Pottecher sait qu'il n'y aura de « théâtre pour le peuple » que si le « peuple » peut se reconnaître sur scène. Non seulement les pièces représentées doivent rencontrer ses préoccupations immédiates et profondes, mais il est fondamental que les comédiens émanent de lui : le « peuple » doit être dans la salle et sur scène, non seulement représenté mais lui-même acteur ! Aussi a-t-il fallu former au jeu théâtral les ouvriers, paysans, artisans, notables, hommes et femmes, enfants et adultes, pour assurer la tenue et la cohérence des représentations (ce fût d'abord la tâche de Georgette Camée, dite « Tante Camm », épouse de Maurice Pottecher, et comédienne réputée de la scène parisienne. La « formation amateur à la pratique théâtrale » (pour reprendre notre jargon moderne) a donc d'emblée été une nécessité - même si des rôles importants ont pu aussi être confiés à des comédiens professionnels venus de Paris, Nancy ou Strasbourg apporter bénévolement leur contribution. Avec le temps, s'est constituée comme une troupe mêlant membres de la famille, amateurs chevronnés de Bussang et de la région, comédiens de métier ou en formation. Nombre d'habitants du village participaient également à la figuration, à la régie des spectacles, à l'accueil du public, à la vente des programmes, boissons et glaces aux entractes¹. En amont des représentations, les Bussenets et Bussenettes (habitants de Bussang) contribuaient aussi pour beaucoup à la construction des décors, des accessoires, à la confection des costumes (sous la houlette du « Padre » Maurice Pottecher puis de Pierre Richard-Willm, comédien-star et talentueux metteur en scène attiré du Théâtre du Peuple de 1935 à 1969).

La présence forte des comédiens amateurs dans des spectacles d'exigence artistique a donc été immédiatement la pierre angulaire du projet de Pottecher : c'est elle qui a marqué les esprits de l'époque et fait la singularité du Théâtre du Peuple. Et c'est d'ailleurs ce renouveau de la pratique amateur, grâce à une formation de haut niveau proposée sur place et dans la région durant toute l'année, qui a largement participé au rayonnement croissant de ses spectacles depuis une vingtaine d'années : aujourd'hui, la distribution d'au moins un des deux spectacles de l'été est composée aux deux-tiers d'amateurs rencontrés et formés à Bussang.

3 – Le Théâtre : une architecture en forme de manifeste

Côté salle, il fallait rassembler le « peuple » et non le diviser, comme dans les théâtres parisiens conçus « à l'italienne » avec leurs loges, baignoires, balcons et poulailler, qui reproduisent spatialement l'inégalité sociale. Au Théâtre du Peuple (comme au Festspielhaus de Bayreuth, qui influença fortement Pottecher), tout le monde est assis face à

¹ Aujourd'hui encore, l'accueil du public (en salle, au bar, au parking, etc.) est assuré par des bénévoles qui, appartenant à l'Association ou non, viennent des quatre coins de la France pour quelques jours, quelques semaines, apporter leur contribution au bon déroulement de l'été.

la scène, également, sur les mêmes austères bancs de bois, pouvant ainsi partager dans la même communion l'œuvre poétique représentée sur scène.

Tout ici concourt à la meilleure rencontre possible entre le spectacle et le public, dans un sentiment à la fois de cordiale familiarité et de sacralité laïque. Pas de pierre solennelle, mais le bois de sapin chaleureux et simple, trouvé sur place. Pas de grand hall public dévolu aux mondanités des notables locaux : la prairie adjacente est à la disposition de tous pour pique-niquer avant le spectacle (grâce aussi à la buvette du Théâtre) et partager après les émotions vécues ensemble : l'espace intérieur de ce « temple rustique » n'est dévolu qu'à la seule représentation, sous l'immense barque renversée qui fait office de plafond. Le clou de cette œuvre architecturale est évidemment l'ouverture des immenses portes coulissantes du fond de scène (passage obligé pour toute création !), laissant apparaître une pente boisée. Cette irruption de la nature au sein de l'espace même de la représentation théâtrale, ce frottement entre le naturel et l'artificiel, est un autre geste poétique et politique : comme s'il ne fallait jamais oublier le réel, ici « incarné » par la forêt, la nature ; comme si le théâtre devait toujours s'ouvrir sur le monde...

Le bâtiment du Théâtre du Peuple est classé « monument historique » depuis 1976. Propriété privée de la famille Pottecher, il a été acquis par l'Etat en 2006, qui y a effectué depuis de très importants travaux de réfection et de mise aux normes. Le bâtiment, les terrains et constructions annexes (sanitaires, atelier décors et petite maison d'habitation) sont mis à la disposition de l'Association du Théâtre du Peuple – Maurice Pottecher au titre de l'euro symbolique de loyer annuel, par un bail emphytéotique.

4 – L'Association du Théâtre du Peuple :

L'Association (loi 1901, fondée en 1931) du Théâtre du Peuple - Maurice Pottecher regroupe aujourd'hui une soixantaine de personnes qui, en tant qu'amateurs, bénévoles ou professionnels salariés, ont, d'une manière ou d'une autre, participé à ses spectacles sur scène ou en coulisse. Elle a pour objet (cf article 2 de ses statuts) « *de réaliser, dans la fidélité à la vocation de création artistique et à l'esprit humaniste de son fondateur Maurice Pottecher :*

- 1 - la création et la présentation de spectacles vivants réalisés par des metteurs en scène professionnels ;*
 - 2 - la formation de comédiens amateurs et le développement de toute pratique liée au spectacle vivant, en priorité sur les trois régions Lorraine, Alsace et Franche-Comté ;*
 - 3 - la sensibilisation des publics ;*
 - 4 - la valorisation du patrimoine artistique et architectural du Théâtre du Peuple.*
- Elle choisit pour ce faire un(e) artiste directeur(trice) et accompagne la réalisation de ses projets dans le respect du projet fondateur, énoncé dans sa charte culturelle. »*

L'Association est donc bien le socle du Théâtre du Peuple : juridiquement et philosophiquement. Par-delà les saisons et les personnalités des différents artistes auxquels est confiée la direction du lieu, l'Association demeure garante de la fidélité au projet fondateur et à ses valeurs humanistes essentielles, garante dans la durée du bon développement de son action et de ses moyens financiers ainsi que la conservation de son patrimoine. C'est l'Association qui, avec ses partenaires publics qui en subventionnent

l'activité, choisit sur projet un(e) artiste-directeur/trice du Théâtre² chargé(e) de concevoir les programmations, les projets de formation et d'action culturelle, à la tête d'une petite équipe permanente et professionnelle. Elle accompagne ensuite au mieux le/la directeur/trice dans la mise en place de son projet, que ce soit concrètement, en cours de saison, ou dans la réflexion partagée, lors des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale. La place de l'Association est donc ainsi déterminante dans l'évolution des orientations essentielles du Théâtre : là encore, les amateurs et les professionnels qui ont choisi de s'engager personnellement (et bénévolement) dans cette aventure associative, y sont une vraie force vive.

Le Conseil d'Administration rassemble quinze personnes représentatives de la diversité de l'Association : bénévoles, artistes amateurs ou professionnels dont quatre « membres conseillers » choisis pour leur grande expérience en matière culturelle et deux descendants ou représentants de la famille Pottecher.

Il sera consulté par la direction et devra approuver ce qui concerne la politique tarifaire (prix des places de spectacle, participation aux stages, ateliers, etc.), la définition et la conclusion des CDI de l'équipe permanente, le contrat du/de la directeur/trice et de son/sa administrateur/trice, le recrutement du Cabinet comptable et du Commissaire aux comptes, les contrats d'assurance, le choix des établissements bancaires et l'engagement des procédures juridiques.

Toute décision qui implique le Théâtre du Peuple dans sa philosophie, sa pérennité, sa relation avec ses partenaires publics, son bâtiment, son image est également soumise à son approbation.

5 - Un théâtre public, enraciné sur plusieurs régions :

Fort de son succès public (de 25 000 à près de 30 000 spectateurs en saison, qui peuvent venir de très loin !), le Théâtre du Peuple est aujourd'hui fortement soutenu par l'Etat et les diverses collectivités publiques. Depuis 2000, une « Convention d'objectifs et de moyens », unique en France par son ampleur, réunissait ainsi les représentants des DRAC Lorraine, Alsace et Franche-Comté, les Régions Lorraine et Alsace, le Conseil départemental des Vosges et la Commune de Bussang (et depuis 2015, la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges). Le tout récent découpage territorial a modifié l'identité et le nombre de ces signataires : quoi qu'il en soit, l'action du Théâtre du Peuple se doit d'irriguer largement sur ce vaste « quart nord-est » de la France, autant en terme de communication, d'action culturelle que de développement des publics. Cela doit être une réelle ambition du projet de la direction du Théâtre du Peuple.

² L'artiste directeur/trice est choisi(e) pour 4 ans. Ce premier mandat est renouvelable une seule fois pour un éventuel deuxième mandat de 3 ans, sur décision du Conseil d'Administration et des signataires de la Convention d'objectifs et de moyens du Théâtre du Peuple.

6 – Procédure de sélection de l’artiste directeur/trice du Théâtre du Peuple

Après appel à candidature diffusé dans la presse, l’Association délègue à son Président, à ses quatre « membres conseillers » et à trois autres membres du Conseil d’Administration la procédure de pré-sélection : sont d’abord retenus dix candidats à partir de leur lettre de motivation et de leur parcours.

Ces dix personnes sont invitées à rédiger un projet artistique et culturel pour les quatre années du mandat : cinq sont ensuite retenues pour présenter oralement leur projet devant un jury - composé de l’ensemble du Conseil d’Administration et des signataires de la Convention d’objectifs- qui désigne le/la candidat(e) retenu(e).

Le/la futur(e) Directeur(trice) sera nommé(e) avant fin 2016 au plus tard, afin de pouvoir profiter de la dernière année du mandat en cours pour s’imprégner du fonctionnement du Théâtre du Peuple et préparer la prochaine saison et rechercher ses partenaires coproducteurs.

Le premier mandat peut être renouvelé une seule fois et pour trois ans (la décision étant prise avant la fin de la troisième année du premier mandat).

7 - La direction du Théâtre du Peuple :

C’est un contrat à temps plein (la diversité et l’ampleur de la tâche le réclament), qui exige que l’artiste habite et vive soit à Bussang, soit dans la région proche. Durant son mandat, l’artiste ne peut avoir d’autres fonctions ailleurs et doit se consacrer exclusivement à l’activité du Théâtre du Peuple : les projets de formation ou de création menés à l’extérieur devront être l’exception à la règle, après accord formel du Conseil d’Administration de l’Association.

Le/la directeur/trice s’engage à assurer la mise en scène d’au moins un des spectacles de l’été

Il/elle s’adjoit les services d’un/e administrateur/trice pour la seule durée de son mandat.

Il/elle dirige l’équipe permanente qui travaille à ses côtés à la mise en œuvre de son projet.

Il/elle informe l’Association du déroulement de sa mission à l’occasion des Conseils et Assemblées ou lors de rendez-vous plus informels de réflexion partagée.

8 – Des spectacles créés à Bussang :

Le Théâtre du Peuple de Bussang est un théâtre de création: les spectacles qui y sont joués doivent y être répétés et créés. Car il est indispensable qu’ils soient vraiment conçus en fonction de l’architecture si particulière de la salle (presqu’une scénographie en soi !) et du projet éthique et culturel qui fonde ce lieu. C’est parce que ces créations sont vraiment pensées pour lui que le Théâtre du Peuple peut conserver et amplifier sa singularité et donc sa force d’attraction.

Trois types de créations sont incontournables chaque saison (dont deux majeures l’été) :

1 – En principe, le spectacle de l’après-midi est mis en scène par l’artiste-directeur/trice. C’est une « grande forme » avec entracte (2 à 3 heures de spectacle),

comportant une importante distribution dont une grande majorité (2/3 minimum) de comédiens amateurs (ayant préalablement participé à « l'Atelier-spectacle » pour pouvoir y être distribués). Ces spectacles peuvent également se prêter à la participation de figurants. .

La place de l'écriture dramatique doit y être fondatrice, qu'il s'agisse d'un texte du « répertoire » ou d'une écriture contemporaine (laquelle a, ces dernières années, retrouvée une place importante à Bussang, notamment sous forme de commandes passées à des auteurs, en général ravis de pouvoir écrire enfin pour des distributions si conséquentes !). Quel que soit le texte, la scène et la salle par leur ampleur, le Théâtre par son projet humaniste, réclament des textes « à souffle », épiques.

Ce spectacle d'après-midi est créé à la mi-juillet et se joue régulièrement, en moyenne 25 fois jusqu'à la fin août.

2 - Le Théâtre du Peuple propose une deuxième création en soirée, conçue aussi spécifiquement pour le lieu (création début août, pour une quinzaine de représentations). En résonance ou non avec le spectacle de l'après-midi, elle peut être confiée à un(e) autre metteur(se) en scène, et devra apporter en tout cas un autre regard, une autre tonalité à la saison d'été, soit par l'esthétique, le choix du texte, voire en proposant des spectacles interdisciplinaires, croisant cabaret, cirque, musique, danse,... et théâtre. Ce spectacle-ci est le plus souvent composé d'artistes professionnels (ou en phase de le devenir), ce qui facilitera sa diffusion ensuite dans le réseau national, en cours de saison suivante (cette diffusion est évidemment importante, au-delà des spectacles eux-mêmes, pour le renom et la réputation du Théâtre du Peuple, au sein du milieu professionnel). Etant donné la fragilité des moyens financiers, ce spectacle devra absolument se trouver d'autres partenaires co-producteurs (tout en étant pensé pour être créé à et pour Bussang, en alternance avec le spectacle de l'après-midi, ce qui pose moult questions techniques, scénographiques, etc. importantes à prendre en compte).

Le spectacle de soirée, dont la fréquentation est encore fragile, est un enjeu primordial pour les années à venir : il doit encore en trouver ses moyens de production et accroître son public.

De même que la réflexion doit continuer à porter sur la qualité de l'accueil tout au long de l'été, afin d'encourager le public (venant souvent de loin) à rester sur place pour profiter de tous les spectacles et rencontres proposés.

3 – En dehors de ces deux spectacles et durant toute l'année (y compris l'été) seront proposées diverses autres formes mêlant amateurs et professionnels. Le choix, ces dernières années, de donner à voir ou entendre ce que nous appelons « petites formes » a été couronné de succès car répondant à une véritable attente sur le territoire. Ces propositions, spectacles itinérants techniquement légers, sont autant l'occasion de renforcer les liens avec ce territoire que d'en créer de nouveaux en partenariat avec les réseaux existant sur le territoire.

Depuis 2014, l'atelier décors (non chauffé), qui jouxte le Théâtre, peut être équipé d'un gradin amovible et accueillir près de 100 spectateurs pour d'éventuelles représentations de spectacles légers.

L'atelier couture est actuellement installé dans des locaux communaux loués.

Il n'y a pas de régisseur ou technicien en poste permanent. Les équipes techniques idoines sont bien sûr à constituer intégralement pour les besoins de la production.

La Popote, lieu d'hébergement collectif durant la saison estivale et propriété de l'Association, dispose de 21 chambres, d'une salle de répétition et accueille les stages tout au long du reste de l'année. Pour répondre aux besoins de logement complémentaire, le Théâtre recourt à des locations de gîtes. Le personnel (restauration, entretien) est engagé pour la durée des saisons.

Un détail d'importance : bien que fortement soutenu et subventionné par ses partenaires publics, les recettes propres du Théâtre du Peuple représentent 50% de son budget. Dire que les metteurs en scène y sont condamnés au succès est à peine une exagération...

9 – Formation amateur et avec le monde scolaire

La présence et la formation de haut niveau des comédiens amateurs est la marque de fabrique et la fierté du Théâtre du Peuple (qui est devenu petit à petit un pôle ressource national sur cette question de la transmission).

« L'Atelier spectacle », en particulier, réunit des amateurs (une cinquantaine, ces dernières années) désireux de participer à la création d'été (ce qui leur réclame une très grande disponibilité durant le mois de juin et de « sacrifier » leurs vacances d'été pour être sur les planches à Bussang). Cet atelier est bien sûr animé par l'artiste qui mettra en scène le spectacle les impliquant, et qui choisira parmi les participants ses futurs comédiens.

Le Théâtre du Peuple propose aussi bien d'autres ateliers : atelier-découverte pour les enfants, ateliers pour des comédiens amateurs qui souhaitent découvrir un aspect de l'art théâtral ou approfondir leur pratique, en rencontrant des artistes professionnels férus de transmission. Bussang étant assez excentré, il a semblé, au fil des années, judicieux de concentrer ces ateliers sur des week-ends et sur les vacances scolaires (avec logement possible à la Popote). Evidemment, le choix des intervenants et des contenus sera à l'image du projet artistique de l'artiste-directeur/trice, qui en a l'entière responsabilité.

Le Théâtre du Peuple est aussi force de proposition - cela fait partie de sa mission - pour d'autres moments de rencontre et de formation tout public, enfants, adultes, à Bussang ou hors Bussang, en partenariat avec le monde éducatif et scolaire, les animateurs culturels territoriaux, les structures sociales, pénitentiaires, hospitalières...

La communication, l'action culturelle, la recherche de nouveaux participants et la prise en compte des forces créatives de la région - troupes, auteurs, musiciens, plasticiens, danseurs,... doit être une réelle ambition du projet de la direction. Le partenariat avec la FNCTA noué ces dernières années, a ainsi permis un véritable rapprochement avec le monde amateur, mais cela reste encore un vaste chantier à explorer.

Le Théâtre peut s'ouvrir également à la formation professionnelle : stage AFDAS ou Chantiers Nomades à l'intention d'artistes professionnels, ce qui permettra de faire encore découvrir le site et de susciter des rencontres...

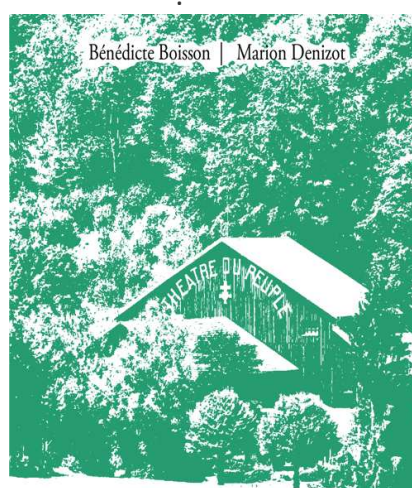
10 – Artiste associé(e)

Le développement énorme de l'action culturelle et de la formation a rendu vite nécessaire le concours, tout au long d'une saison, d'un/e artiste associé/e (metteur/se en scène et/ou comédien/ne – en tout cas bon/ne pédagogue !). Cette personne, artistiquement proche du/de la directeur/trice, et qui vit aussi sur place assure ainsi une bonne partie des ateliers et des rencontres avec les publics. En cela, il/elle représente à l'extérieur le Théâtre du Peuple et transmet à sa manière la philosophie de la « maison » et est l'ambassadeur de ce qui se pense et se crée sur la scène du Théâtre du Peuple. Ce poste est donc extrêmement important. Il y faut des artistes engagés et militants (et dotés d'un permis de conduire !). Libre à chaque directeur/trice de lui confier par ailleurs une responsabilité plus « créatrice » ici ou là (rôle dans un spectacle, mise en scène d'une petite forme, assistantat, etc).

11 – Le développement des partenariats :

Le/la directeur/trice aura pour tâche d'être à la croisée de beaucoup d'instances : entre l'équipe professionnelle et l'Association, en dialogue permanent avec l'Etat, les collectivités territoriales, en recherche constante de nouveaux interlocuteurs publics ou privés. La relation avec les différentes institutions culturelles de la région (voire de plus loin) est également à entretenir, quand cela fait sens et peut permettre d'inventer ensemble de nouvelles formes de participation aux aventures et actions du Théâtre du Peuple.

La question des moyens reste primordiale et ce lieu ne pourra vraiment se développer à sa pleine mesure que si le budget de fonctionnement et de création s'accroît d'autant. Tout se fait encore trop dans des budgets contraints, bien en deçà de l'énergie et des compétences exigées par cette magnifique boîte à rêver et à créer qu'est le Théâtre du Peuple.



LE THÉÂTRE DU PEUPLE DE BUSSANG

Cent vingt ans d'histoire

ACTES SUD

« Bénédicte Boisson et Marion Denizot retracent pour la première fois l'histoire complète de ce lieu, où sont en jeu des questions traversant le théâtre d'aujourd'hui : économie privée et soutien public, ancrage local et rayonnement national, avenir de la décentralisation dramatique, rôle et place du théâtre amateur vis-à-vis du théâtre professionnel, exigence artistique et diversification des publics. Elles nous offrent le récit de cette aventure, de ses débuts à 2015, à la croisée de l'histoire et des arts, et de l'histoire culturelle politique et sociale ; ce livre est illustré par une iconographie riche et inédite. » Editions : ACTES SUD